

3. Démonstration de sur-semis sur prairie :

- Animation ouverte à tous mais peu de participants environ 10 exploitants, 1 CUMA, pas d'ETA présentes
- Inviter et faire connaître toutes les prochaines animations collectives aux organismes de conseils agricoles
- Présentation de l'intérêt de cette technique au regard de l'augmentation de la durée de vie de la prairie, de limiter les fuites d'azote en évitant de la retourner
- Matériel permettant de :
 - scarifier le sol pour préparer le lit de semences
 - éclaircir le sol pour une meilleure accessibilité à la lumière du semis
 - semer tous types de semences de manière homogène et régulière grâce à un système pneumatique qui reproduit l'effet du vent
 - éviter la battance avec un rouleau qui imite le pied de mouton
- Animation effectuée par PATURESENS et une deuxième en novembre pour voir le résultat.

4. Point échouage - Ramassage

Fin Août/début septembre la météo a favorisé l'échouage d'algues vertes peu présentes depuis le début de l'année passant de 265 tonnes à 867 tonnes ramassées. La majorité des algues vertes sont habituellement ramassées plus tardivement dans l'année, en général à l'automne. Nous, nous attendons donc à en retrouver dans les prochaines semaines.

Au niveau des 8 autres baies, leurs échouages d'algues vertes ont été plus importants cet été par rapport à leur moyenne respective sur cette même période. Cependant, ces échouages restent en dessous de leur moyenne annuelle.

5. Réunions à venir

Les réunions DDTM et DRAAF sont réservées aux prescripteurs pour uniformiser leurs conseils ferti vis-à-vis du référentiel GREN (Groupe Région d'Expertise Nitrate) mais aussi pour mieux accompagner les exploitants dont les reliquats de début drainage (RDD) ne sont pas satisfaisants car actuellement peu d'accompagnement à la gestion de l'azote à ce titre sont réalisées.

LA DDTM a décidé de proposer une nouvelle réunion pour les agriculteurs à l'issue des RPA et contrôle. A priori elle devrait avoir lieu début 2021.

La réunion avec les acteurs économiques de la filière bio entre dans le cadre de l'accompagnement collectif qui sera proposé en fin d'année sur les pratiques respectueuses du cahier des charges AB. Cette réunion avec Agrial, Biolait, Eureden, et la Clal St Yvi permettront de définir un programme d'action avec une approche économique pour développer la filière bio. Le programme sera soumis au GCA avant sa validation.

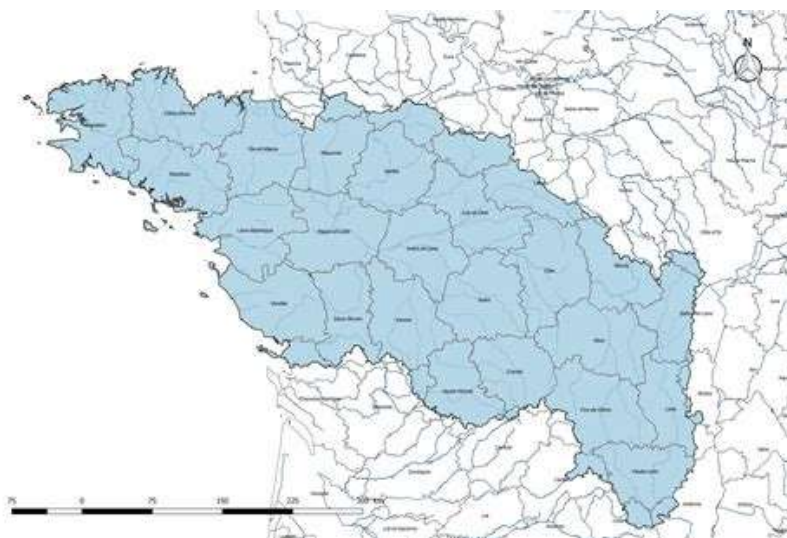
6. Calendrier - Animation collective

Un calendrier des animations retenues en GCA (démonstrations, formations, essais, échanges) sera publié et distribué à l'ensemble des agriculteurs du périmètre algues vertes. L'objectif est de les informer sur le programme d'animation collective 2020/2021 et de leur permettre de s'organiser pour suivre les animations désirées.

Etude pour la mise en place de paiement pour service environnementaux

1. Réunions du Bassin versant Loire-Bretagne et de la délégation d'Armorique en juillet

Le niveau de sélection des candidatures pour l'étude de la mise en place d'un paiement pour services environnementaux n'a pas été suffisant pour permettre une expérimentation systématique à l'étude préalable. Le budget prévu pour l'expérimentation ne permettra qu'à 340 exploitants sur l'ensemble du bassin versant Loire-Bretagne de contractualiser un PSE pour 5 ans.



Carte du bassin versant Loire-Bretagne

Sur les 48 candidatures retenues pour l'études, peu de candidats participeront à l'expérimentation répartie sur l'ensemble du bassin versant Loire-Bretagne et sur les 3 enjeux majeurs (biodiversité, eau et pollutions diffuses aux pesticides, eau et pollutions diffuses aux nitrates). Certains candidats ont déjà avancé sur la question des PSE et disposent de moyens que nous n'avons pas. Cependant le dispositif de la boucle vertueuse, sur lequel nous avons travaillé, peut servir à l'élaboration du PSE. Nous avons déjà commencé à y réfléchir. Nous ne partons pas de zéro.

Actuellement dans notre candidature, 166 agriculteurs sont susceptibles de contractualiser un PSE. C'est donc près de la moitié du budget de l'expérimentation qui nous serait attribué. Nous considérons qu'il est peu probable qu'en phase de sélection pour l'expérimentation d'avril 2021 notre candidature soit acceptée sur cette base. Il faudra donc borner le nombre de contractualisation possible.

Au vu du calendrier, il serait judicieux d'identifier/démarcher/accompagner rapidement après la sélection d'avril 2021 les agriculteurs qui contractualiseraient un PSE en phase expérimentale.

2. Des questions qui se posent...

Voir diapo 17

A l'issu des questions, le GCA reste confiant sur notre candidature. De plus, un abandon de ce dispositif reconnaissant et récompensant les efforts fournis par les agriculteurs seraient mal perçus par la profession. La boucle vertueuse n'ayant pas abouti, il est nécessaire de proposer une alternative susceptible de répondre aux attentes.

Une réunion CCA - CCPF porteur du PLAV se tiendra le 5 octobre pour s'entretenir sur la candidature PSE au vu des échanges et diverses questions soulevées lors du GCA.